

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1353

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Initiative politique du parti du travail

DP

Un bouquet trop capiteux

C'EST UN BOUQUET d'initiatives que l'USS et le PSS veulent offrir à la population. À une année des élections fédérales, les radicaux ont des visions, les socialistes préparent les floraisons. Au programme, cinq initiatives, qui vont de l'impôt sur les gains en capital au projet d'un système de santé à un prix abordable, en passant par les places d'apprentissage. Aux militants alors de récolter les signatures, de les arracher aux passants pendant les mois d'automne pluvieux quand l'encre dégouline sur les feuilles mouillées.

Sur le fond, les domaines touchés par le bouquet d'initiatives inventoriaient les projets de société défendus par la gauche politique et syndicale, des projets «au cœur de la citoyenneté» comme le dit justement Ursula Koch. Mais il y a problème quand le recours à l'initiative semble devenir le seul et unique moyen de la gauche pour s'imposer sur un terrain politique et syndical où elle a dû baisser les armes.

L'USS propose la semaine à 36 heures alors que la FTMH a montré sa faiblesse, en effectifs et en revendications, dans un accord entre partenaires sociaux qui instaure la flexibilité, sans diminution du temps de travail. Quant au PS, il lance des initiatives comme une campagne de marketing, mettant ses membres à contribution en vue d'occuper pendant une année le terrain politique, pour l'abandonner sitôt les élections terminées.

Que la gauche ne gâche pas la capacité d'engagement de ses membres

L'initiative constitue certes un outil important pour un parti minoritaire, surtout avec une droite politique et patronale qui use d'arguments volontairement alarmistes quand il s'agit des prestations sociales, qui se montre frileuse quand il faut participer équitablement au renflouement des finances fédérales, ou qui menace sans états d'âme la paix du travail pour imposer la flexibilisation. Mais que la gauche ne gâche pas les instruments de la démocratie directe et la capacité d'engagement de ses membres. Le lancement d'une initiative est une opération en trois temps. Celui

du coup (média-tique) immédiat, des prises de bec et de position, puis la période où l'initiative se balade de consultation en com-

mission, pour aboutir enfin au passage en votation, quatre ou cinq ans plus tard.

Un calendrier qui impose donc certaines exigences: d'une part des moyens financiers conséquents – cumuler cinq initiatives, à tenir à bout de bras pendant quelques années, c'est beaucoup. D'autre part, les initiateurs doivent assurer le suivi du projet pendant toute la durée de vie de l'initiative, de la récolte au passage devant l'urne; enfin, les propositions de réforme doivent être relayées au niveau parlementaire, puis courageusement défendues au moment du vote. Ou le plus beau des bouquets a alors toutes les chances de se faner avant d'avoir éclos.

GS